

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AULNOIS-SUR-SEILLE

Séance du 01 SEPTEMBRE 2026

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

DATE D’AFFICHAGE

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :11

L’an deux mil vingt-six, le 01 septembre à 19 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Wendy KELLER, la Maire

Étaient présents : Mmes KELLER Wendy, CAPELLE Stéphanie, BRITSCHER Morgane, DUMAS Valérie, RUGGERI Stéphanie, Mrs ALBRECH Sébastien, GAZIN Jean-Christophe, PIERRE Jordan, COUSIN Guy, DOSDAT Livier et VERRIER Antoine

EN EXERCICE : 11

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS : 11

Était absent excusé : /

Était excusé : /

VOTANTS : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstentions : 00

Le secrétariat a été assuré par : Mme ARTIS Laetitia

DELIBERATION N° 2026 – 035

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

DEVIS MARQUAGE AU SOL

La Maire d’Aulnois-sur-Seille, indique que des devis ont été faits pour la réfection du marquage au sol dans le village.

- Société AG Peinture - Devis n° 2026-038 du 12.07.2026 d’un montant de 753.50 € HT – 904.20 € TTC
- Société SNH
 - Devis n° DE00016412 du 17.07.2026 d’un montant de 803.55 € HT – 964.26 € TTC
 - Devis n° DE00016413 du 17.07.2026 d’un montant de 2275 € HT – 2730 € TTC

Madame la Maire souhaite que l’un des devis soient sélectionnés pour que le marquage au sol soit refait par l’employé communal et un employé de la commune de Delme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de signer le devis de la société SNH n° DE00016412 du 17.07.2026 d’un montant de 803.55 € HT – 964.26 € TTC
- ACCEPTE que l’employé communal ainsi que celui de la commune de Delme soit mandaté pour réaliser ces travaux.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
le 15 septembre 2026
et publication ou notification
le 15 septembre 2026

Fait à Aulnois-Sur-Seille, le 15 septembre 2026

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

La Maire,
KELLER Wendy

